# L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.
PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.
Journal quotidien ............ $12 }
Trois fois par semaine ...... $10 } payable d'avance.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 9 AOUT 1841.

POUR GOUVERNEUR:
## HENRY JOHNSON.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la publication d'une réponse aux observations que nous avons faites dernièrement sur la tempérance.

Un de nos confrères dit que "M. Rives est le seul whig conservateur qui ait voté avec l'opposition" sur la question d'adoption du bill de la banque; c'est une erreur, il y a encore M. Archer, aussi de la Virginie, qui est whig et qui a voté comme l'opposition avec M. Rives.

Nous avons bien aussi éprouvé quelque surprise, puisque nous sommes sur ce sujet, de voir M. Mouton, sénateur de la Louisiane, voter contre un bill qu'il savait être approuvé par la majorité de ses constituans et qu'il avait mandat de la législature de soutenir.

On sait quel respect profond professent les démocrates pour les instructions de leurs commettans, respect qui s'en vont devoir aller jusqu'à l'obéissance passive; et pourtant, ô inconséquence! ils n'en tiennent nul compte dans la pratique; ils disent blanc et font noir.

Ainsi M. Mouton qui est un adepte de la doctrine du mandat impératif, M. Mouton qui croit que, représentant au Congrès des Etats Unis l'Etat de la Louisiane, il doit obéir à la volonté, légalement exprimée, du peuple de la Louisiane, reçoit, de la part de la Législature et approuvé par le Gouverneur, un mandat le requérant de faire tous ses efforts pour assurer l'adoption d'une Banque nationale, et cependant il fait tous ses efforts pour faire échouer le Bill créant une Banque Nationale!

Parmi les démocrates whigs on répudie assez généralement la doctrine du mandat impératif, on ne saurait par conséquent nous opposer exemple à exemple comme justification, puisqu'on n'est tenu qu'à agir conformément à ses principes. On n'a rien à dire, en effet, à celui qui ne reconnaissant pas l'obligation du mandat impératif ne s'y conforme pas; car on savait en le nommant quelles étaient ses opinions là-dessus et en le nommant, malgré ses doctrines connues, on est censé avoir accepté en même temps et l'homme et ses opinions. Mais celui qui reconnaît, en théorie, l'obligation d'obéir au mandat de ses commettans et qui ne le fait pas lorsque l'occasion s'en présente, ne saurait repousser le reproche d'inconséquence qui lui est justement adressé.

Depuis la présentation du bill de la Banque au Sénat les séances du Congrès n'ont pas offert un bien grand intérêt. Ce qui maintenant occupe tous les esprits à Washington c'est la question de savoir si le Président approuvera le bill tel que l'a adopté le Sénat. Là-dessus on se perd en conjectures. Cependant nous persistons à croire que le président Tyler ne méconnaîtra pas à ce point la volonté du peuple, ses besoins, ses intérêts, et qu'il ne repoussera pas une des principales mesures que le parti qui l'a élevé au pouvoir avait écrit sur son drapeau.

En attendant on va s'occuper de faire passer promptement ce bill à la Chambre afin de pouvoir connaître l'opinion du Président à cet égard avant la fin de la session.

La goëlette Hale, son capitaine Murray, arrivée hier de Matamoros, a à bord 29,450 piastres en espèces, consignées comme suit:

| | |
|---|---|
| R. Gilmore, | $10,200 |
| R. D. Blossman | 1,900 |
| A. & J. Dennistoun | 1,000 |
| T. Hale | 3,000 |
| J. W. Zacharie & Co, | 11,000 |
| R. Lefebvre, | 250 |
| W. S. Martin | 2,800 |
| F. Doc, | 4000 |
| | 29,450 |

Le nègre Hamilton, condamné à mort pour avoir frappé un blanc, a été pendu vendredi à deux heures. Malgré la chaleur qu'il faisait, chaleur si forte qu'un homme de la garde Peter Dun est tombé mort de suffocation sur le lieu de l'exécution et que quelques autres individus ont été en proie à des indispositions, une foule considérable (environ de 3 mille personnes) s'était portée là, pour jouir sans doute d'un spectacle assez rare de nos jours dans notre profession.

TRANSPORT DE LA MALLE.—Il paraît d'après le Picayune que M. Stone a surmonté les difficultés qui empêchaient l'exécution de son contrat pour le transport de la malle entre la Nouvelle-Orléans et la Mobile.

Un pilote M. G. C. Coatsworthy a été trouvé noyé avant-hier dans le Mississipi au pied de la rue d'Esplanade. Il résulte de l'investigation faite par le coroner que le défunt est tombé à l'eau par accident dans la nuit du 6 pendant qu'il travaillait à décoder le concert voulu.

La Chambre de Commerce de New-York s'est réunie le 29 pour adresser un mémoire au Congrès, priant les sénateurs et représentans d'ajourner toute altération ou modification des lois du tarif jusqu'à ce que le comité d'enquête ait présenté son rapport, et nommé un comité d'enquête chargé de veiller à ce que pourrait être le bill de M. Fillmore concernant le plus à être envoyé à Washington, pour développer les vues de la Chambre de commerce.

Un médecin d'Albany, New-York, dit qu'une jeune et belle dame ne est morte ces jours passés des suites de la coutume qu'elle avait prise comme tant d'autres de se lacer jusqu'à suffocation.

L'Express Journal Intelligencer du 24 de vant le recorder pour demander à leur adresse une caution. Il y a contre lui trois accusations de faux pour $1,250, et une plainte pour $220, après avoir entendu le conseil de l'accusé, le recorder a admis Mitchell à caution pour $1,500 pour chaque accusation et $1,000 pour la plainte.

Nous voyons dans le New-York Commercial Advertiser du 29 juillet qu'un nommé Tucker ayant eu quelque difficulté avec le Docteur Noyes, chez lequel il était employé, avait acheté une quantité de rhum et une certaine quantité de poudre et de plomb et avait ensuite battu le Docteur après lui avoir cherché querelle. Sur un affidavit du Docteur un warrant fut lancé pour arrêter Tucker, lequel voyant venir le constable, Mr. S. H. Huntley, chargé de l'arrestation, lui tira un coup de fusil qui le tua presque sur le champ et il s'échappa immédiatement. On assure que Tucker désespérant d'échapper aux poursuites qui ont été dirigées contre lui, s'est suicidé.

## INTERIEUR.
### CONGRES.

WASHINGTON, 29 Juillet 1841.

La séance a été fort peu intéressante dans les deux chambres.

Au Sénat, M. Mouton de la Louisiane présente un mémoire relatif à un système télégraphique de M. Gonon et le fait renvoyer à l'examen du comité de la guerre.

Ensuite on s'occupe du Naval bill mais sans arriver à aucun résultat définitif et puis du bill renouvelant les chartes des banques du district de Colombie.

La Chambre s'occupe successivement du bill des faillites, du bill relatif aux dépenses du premier établissement des agens diplomatiques, des affaires des Florides, du recensement et des droits et drawbacks; mais sans arriver non plus à rien de décisif.

WASHINGTON 31 juillet.

Hier le Sénat a adopté sans opposition le bill créant une escadre pour la défense de nos côtes. Le bill renouvelant les chartes des banques du district de Colombie a aussi passé à la troisième lecture à une grande majorité. Puis il s'est ajourné à lundi prochain.

La chambre s'est occupée du recensement dont la troisième lecture a été ordonnée sans division; le bill sera dit-on, adopté sans difficulté. Le sort du bill établissant un système uniforme de faillites dans l'Union pourrait bien n'être pas voté à la chambre.

Sous le titre officiel on trouve la pièce suivante dans le National Intelligencer du 31 juillet:

"Capitainerie générale de la toujours fidèle île de Cuba.

"En exécution de la loi du 12 octobre 1837, prohibant l'immatriculation des bâtimens bâtis à l'étranger et en vertu des dispositions de l'ordre de la régence provisoire du royaume du 24 février dernier, il a été décidé par la Junte supérieure des autorités de l'île à leur réunion du 21 courant, que le terme d'une année à partir de la publication de ladite loi dans cette capitale soit fixé comme période extrême pour permettre la naturalisation des bâtimens à mature carrée ou de long cours. La naturalisation des petits bâtimens de cabotage et de caboteurs demeurent permise comme par le passé jusqu'à ce qu'une détermination soit prise sur cet objet de la part du gouvernement suprême chargé de modifier les lois de la matière, ce qui est communiqué &c.

Havane, 28 juin 1841.

GERONIMO VALDES.

## EXTERIEUR.
### EUROPE.

*Arrivée du Great-Western.*

Le Great-Western parti de Bristol le 14 juillet, est arrivé à New York le 29, après une traversée de 15 jours. Nous avons les journaux de Liverpool et ceux de Londres jusqu'au 13 inclusivement. Les dernières dates de Paris sont du 11.

### ANGLETERRE.

La lutte électorale qui n'était pas terminée encore au départ du Great-Western, absorbait exclusivement l'attention de la presse anglaise. Toutes les autres questions étaient un moment oubliées pour celle-là, dont la solution amènera probablement de grands changemens, non seulement dans les affaires intérieures de l'Angleterre, mais aussi dans la politique générale de l'Europe. Le 14, il ne restait plus de doutes sur le triomphe des Tories dont le succès avait même dépassé leur attente et les appréhensions des Whigs. Voici les résultats officiellement constatés aux dernières dates.

La Chambre des Communes compte 658 membres.
Elections connues, 614

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Bourgs anglais, | 176 | Whigs, | 166 | Tories. |
| Comtés anglais, | 22 | | 129 | |
| Irlande, | 33 | | 30 | |
| Ecosse, | 28 | | 20 | |
| | 259 | | 345 | |

Les Whigs ont obtenu l'avantage dans 30 collèges électoraux qui appartenaient précédemment aux Tories; mais ceux-ci ont pris une éclatante revanche en remplaçant 72 membres whigs de l'ancien parlement. Ils ont même réussi à faire repousser O'Connel par les électeurs de Dublin, à une majorité de 169 voix; l'illustre agitateur irlandais a d'ailleurs été nommé dans le comté Meath. On évaluait la majorité des Tories à 35 voix et l'on pensait qu'elle serait augmentée par les élections dont on ne connaissait pas encore le résultat.

*Paris, ce 7 juillet 1841.*

On ne sait pas encore les chiffres des élections des Trois-Royaumes; il est impossible de connaître toutes les élections des comtés, ni celles de l'Irlande; mais on peut affirmer dès maintenant, avec certitude, que les whigs sont vaincus et renversés. Les whigs ont créé en Angleterre beaucoup de mécontents; ils ont, par leur politique aventureuse au dehors, jeté leur pays dans des embarras financiers qui ne peuvent qu'aggraver sa situation. D'un autre côté, les radicaux ont voté pour les tories, persuadés que l'avènement des conservateurs sera le signal d'événements où le radicalisme trouvera son profit. Il est incontestable que la politique torie, si impopulaire au-delà du détroit, va faire ce que font toutes les politiques impopulaires, excepté celle du gouvernement français: déployer au dehors une grande activité, élever la nation au-dessus des autres nations par la vigueur des attaques, par la rapidité des conquêtes, par l'importance des traités, par des intrigues audacieuses. Mais à l'intérieur, les tories auront d'autres difficultés à vaincre: Les chartistes vont s'agiter de plus belle, et Dieu sait ce qui sortira de leurs mécontentements, que l'indulgence des whigs n'endormira pas! Entre le parti conservateur et l'Irlande va s'engager aussi une rude guerre. O'Connell, sous le dernier ministère, s'était assoupi; il va reprendre toutes ses forces, et retremper sa verve. Des concessions pourront conjurer la tempête; mais les tories n'en feront pas; nous en avons pour garant le mot de lord Castlereagh, qu'il avait emprunté à la politique de Pitt: "L'Angleterre ne conservera jamais l'Irlande qu'à la condition de la tyranniser."

Il est impossible de prévoir dès maintenant les modifications que pourra subir la politique française, par suite du changement de cabinet, qui aura lieu incessamment à Londres. Aujourd'hui que les whigs ont le dessous, M. Guizot dit tout haut qu'il lui sera plus facile de s'entendre avec les hommes de demain qu'avec les hommes d'hier. Quoiqu'il en dise ou qu'il en pense, nous croyons que cette touchante union, si elle s'accomplit, n'aura que la durée d'une lune de miel; si comptons-nous que entre nos hommes d'état, il est à présumer que leur complaisance n'ira pas aussi loin que les exigences de Peel et de ses amis.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que les whigs ne lèguent pas à leurs successeurs une situation sans écueils de toutes sortes; et pour ne parler que de l'Orient, jamais les complications n'y ont plus difficiles. Mehemet-Ali ne cesse pas d'armer, ce qui prouve qu'il a dans sa soumission une arrière-pensée. Une querelle ne tardera sans doute pas à s'en suivre, entre lui et la Porte; on dit même aujourd'hui, dans un journal, qu'elle s'est déjà élevée, et que les puissances signataires du traité du 15 juillet se préparent à exercer de nouvelles rigueurs contre Méhémet-Ali. D'un autre côté, on assure que M. Guizot va signer une convention entre toutes les puissances, qui déclare leur association du 15 juillet, dissoute, et qui ferme le détroit des Dardanelles. Cette convention peut être considérée par M. Guizot comme une satisfaction; mais nous ne saurions y trouver ce caractère.

Au surplus le traité du 15 juillet n'a pas eu l'effet conciliateur que lui avaient hypocritement attribué d'avance les puissances signataires. La preuve, c'est que l'Orient est en feu, et que la Porte n'est point à bout des provinces dont elle a dépouillé le pacha.

Le *Courrier Français* contient les réflexions suivantes sur les conséquences que doivent avoir les élections en Angleterre:

"Nous ne savons pas si le ministère whig se retirera de suite en présence du résultat des élections ou bien s'il attendra que les tories fassent dans le nouveau parlement, une énergique démonstration de leur majorité. Dans tous les cas sa retraite ne saurait être douteuse et ne peut plus se faire long-temps attendre. Le parlement doit s'assembler le 19 août. Il est à remarquer que le traité de juillet a renversé deux cabinets, et que l'existence politique de lord Palmerston ne s'est pas prolongée de beaucoup au-delà de celle de M. Thiers. Ainsi l'arme de déloyale tournée contre la France, a blessé la main qui voulait en faire usage. Les whigs sont tombés par suite des dépenses qu'ils ont faites pour augmenter la marine anglaise, et du déficit qui en est résulté. Lord Palmerston se retire devant ceux qui ont d'abord approuvé sa politique et qui ont ensuite refusé d'en payer les frais; absolument de la même façon que le ministère du 1er mars qui a cédé le pas à ceux dont l'enthousiasme avait été jusqu'à lui offrir l'appui de ses actes non seulement leurs votes, mais leurs armes. La seule différence essentielle, c'est que le ministère du 1er mars a été renversé par une intrigue de cour, tandis que le ministère Melbourne a été condamné par la majorité légale, d'abord dans la Chambre des Communes, et ensuite dans les élections.

### FRANCE.

PARIS, 10 juillet.—Les efforts du maréchal Soult pour faire donner à son fils l'ambassade de Vienne, ont échoué entièrement par le refus péremptoire de M. de Metternich de reconnaître le nouvel ambassadeur sous le titre de marquis de Dalmatie. C'est le comte d'Appony qui a été chargé par son gouvernement de déclarer à M. Guizot que le cabinet de Vienne, ayant une fois pour toutes annoncé qu'il ne reconnaîtrait aucun des titres tirés des provinces conquises autrefois par les armées françaises, ne pouvait pas faire une exception en faveur du marquis de Dalmatie. Cette réponse transmise par voie télégraphique à M. Soult, alors absent de Paris, a décidé le retour immédiat du Maréchal. On ajoute que M. Guizot a offert comme fiche de consolation au marquis de Dalmatie le choix entre l'ambassade de Rome et celle de Naples et l'on croit que ce diplomate se décidera pour ce dernier poste. Dans ce cas le Duc de Montebello serait envoyé à Vienne.

—On assure que le ministre des finances, M. Humann, a reçu de plusieurs receveurs généraux la proposition de prendre une quantité considérable des coupons de l'emprunt et qu'il espère pouvoir le faire sans avoir recours aux grands capitalistes. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Times* du 9 juillet: "Six des principaux receveurs généraux se sont décidés à se joindre à quelques banquiers de Paris pour former une société à l'effet de soumissionner une partie de l'emprunt français. Ils ont envoyé à leurs collègues une circulaire dans laquelle ils leur font part de leurs intentions et les engagent à s'adjoindre à eux. Nous ne savons pas encore quel est le résultat de cette démarche, que l'on a, dit, dit-on, mais dont nous avons été instruits par des gens fort bien informés."

Le *Constitutionnel* qui s'est plus d'une fois distingué par ses attaques contre les Rothchild, publie de son côté l'article suivant:

"Il paraît que le ministre des finances a résolu de ne pas se soumettre aux exigences des maisons de Banque qui font la loi à la Bourse. M. Humann a refusé d'ouvrir l'emprunt où les spéculateurs ont fait monter les fonds. Il attendra, car le trésor n'a pas besoin d'argent, et la loi lui laisse la liberté de choisir l'époque de l'ouverture de l'emprunt. Lorsque la rage de spéculation qui anime en ce moment le marché monétaire se sera un peu calmée et que les fonds seront à un taux qui permettra de conclure un marché raisonnable, M. Humann entrera en pourparlers avec les banquiers, avec MM. Rotchild et d'autres. Tel est le plan du ministre des finances et nous ne saurions trop applaudir à sa résolution. Quoique la situation soit grave et que le besoin d'un emprunt en augmente encore la gravité, il est évident que le prix du trois pour cent n'est pas en rapport avec l'état actuel des affaires politiques et financières. L'année dernière à pareille époque, le trois pour cent était de dix francs plus haut qu'il ne l'est aujourd'hui. Il y a certainement à cette dépression des causes réelles; mais le cinq pour cent qui d'abord n'a pas été moins affecté, a bientôt repris sa marche ascendante, et il n'est guère que de trois francs au-dessous de ce qu'il était l'an dernier. La raison de cette différence est claire pour tout le monde. Le cinq pour cent est trop lourd pour les spéculateurs et il se prête difficilement aux marchés à terme. Le trois pour cent au contraire est le fonds qui leur convient; aussi les hommes qui ont envie de souscrire l'emprunt à bas prix ont-ils manœuvré en conséquence lorsqu'ils ont appris que le ministre avait l'intention de faire l'emprunt en trois pour cent. S'il avait la faiblesse de se laisser prendre à leurs manœuvres, s'il en passait par leurs conditions, nous verrions bientôt les fonds remonter à leur niveau, et les banquiers réaliseraient d'énormes bénéfices aux dépens du trésor et des petits rentiers."

—La faillite de la maison Merrentier frères a causé une grande sensation sur la place de Paris, surtout à cause des fâtales conséquences qu'elle a eu pour l'un des négocians les plus respectables de cette place, M. Pierrugues Vernhiac, homme d'une irréprochable probité et d'un mérite reconnu. MM. Merrentier avaient dit-on, sur de faux connaissemens obtenu de M. Pierrugues des acceptations pour la somme de 5,000,000 francs. Leur chute devait nécessairement entraîner le trop confiant M. Pierrugues, et la suspension de ce dernier a réagi sur les principales maisons de banque de Paris, où il avait un crédit immense; mais la première impression appaisée, on n'a plus songé qu'à une chose; venir à l'aide d'un homme qui mérite la plus sincère sympathie. On pense que grâce aux facilités que tous ses créanciers sont disposés à lui donner, la maison Pierrugues pourra continuer les affaires. MM. Merrentier sont en fuite.

*Emeute de Toulouse.*—La rigueur avec laquelle M. Humann tient à faire exécuter la loi sur l'impôt des portes et fenêtres, a causé dans une grande partie de la France un vif mécontentement. A Toulouse le mécontentement a été poussé si loin qu'une émeute a eu lieu le 6 juillet, et qu'il a fallu pendant plusieurs jours déployer un grand appareil militaire. Cette émeute du reste a commencé comme toujours par un charivari dirigé contre le nouveau préfet, créature de M. Humann. La foule s'était portée aux environs de la préfecture et faisait entendre les cris de: "A bas Mahul! A bas Human!" Des artilleurs à cheval et le sabre à la main sont venus se ranger en bataille devant la préfecture. Quelques officiers essayèrent d'engager la foule à se disperser; mais elle resta sur la place et les cris continuèrent. "Sur ces entrefaits, dit un journal, l'exaspération de l'autorité était à son comble. Des ordres barbares ont été donnés, des charges répétées de cavalerie ont été faites sans sommation dans les rues Boulbonne et Riguepels. La plus grande partie des spectateurs s'est alors retirée, et il n'est demeuré que fort peu de monde aux embranchemens des rues, où les troupes à pied interceptaient la circulation.

"C'est alors que, poussés sans doute par l'irritation que faisait naître en eux la conduite de la police et de la troupe, et voyant surtout la gendarmerie sortir à l'improviste de la préfecture comme d'une embuscade, charger violemment la population, renverser la plupart des spectateurs et en prendre un par les pieds qu'on a traîné ainsi, en le blessant horriblement, jusqu'à ce qu'on soit venu le délivrer, quelques individus se sont mis à briser de toutes parts les reverbères, aux yeux de l'autorité et de la force armée. C'est alors aussi que dans la rue Boulbonne on a tendu les cordes et les chaines des reverbères pour entraver la marche des chevaux.

"A minuit et demi, il n'y avait plus sur la place Saint-Etienne que quelques piquets de troupes.

Le lendemain et le surlendemain des scènes du même genre eurent encore lieu et de chaque côté l'exaspération allait croissant. Dans la soirée du 9, la police et les troupes essayèrent encore de disperser la foule et d'opérer l'arrestation de quelques perturbateurs. Ce fut le signal de la résistance sur presque tous les points: des barricades furent sur le champ élevées dans quelques-unes des principales rues; les troupes chargèrent les rebelles qui résistèrent jusqu'à minuit. Enfin la nuit mit fin à cette déplorable lutte où l'on prétend que le préfet et le procureur général n'ont pas déployé toute la prudence nécessaire. On leur reproche surtout de n'avoir pas confié à la garde nationale la difficile mission de rétablir l'ordre; cela aurait épargné sans doute bien des désordres et peut-être n'y eut-il pas eu d'effusion de sang.

D'après les dernières nouvelles, tout était rentré dans l'ordre à Toulouse; mais on annonçait que des troubles du même genre avaient lieu à Montauban.

—La fortune de M. Scribe est vraiment miraculeuse. Il n'est bruit, dans le monde des coulisses et des foyers, que du produit de ses droits d'auteur pendant l'année théâtrale qui vient de s'écouler. D'après des renseignemens que nous avons tout lieu de croire exacts, les droits d'auteurs de M. Scribe, tant de Paris que de province, y compris ses primes, ses ventes de manuscrits, ses droits de partition, le produit de ses billets d'auteur, ses pensions littéraires de l'Opéra et ses billets de l'Académie française, se seraient élevés au chiffre monstre de 182,000 francs; c'est-à-dire que M. Scribe gagne, à lui seul, le tiers à peu près de ce que gagnent, à eux tous, les auteurs dramatiques. On s'expliquera aisément ces prodigieux droits d'auteur, quand on réfléchira que quatre théâtres à Paris, et des premiers, sont presque inclusivement consacrés à jouer les pièces de ce fécond auteur, qui en est à sa trois cent quinzième pièce jouée; et que presque tous les théâtres de province ne composent leur répertoire que des opéras, des opéras comiques, des comédies et des vaudevilles de M. Scribe, depuis sa première pièce, les *Deux Dernières*, jouée au Vaudeville en 1810, jusqu'à sa dernière pièce, l'*Ingénue*, jouée il y a huit jours à l'Opéra Comique, les ouvrages de M. Scribe lui ont rapporté deux millions cent deux mille francs.

Les pièces de Corneille, de Racine, de Molière, de Regnard, de Crébillon et de Voltaire, réunies, n'ont pas rapporté le quart de cette somme à leurs auteurs.

**ALGERIE.**—Une assez grande activité règne toujours dans les opérations du général Bugeaud; mais jusqu'à ce jour elles n'ont pas amené de résultat bien décisif. Voici la dernière dépêche télégraphique reçue à Paris.

*Mostaganem*, 2 juillet.—Le gouverneur général des possessions françaises du Nord de l'Afrique au ministre de la guerre:

La division d'Oran, qui était partie le 7 juin de Mostaganem pour Mascara, est revenue le 27 dans un état sanitaire excellent, si l'on tient compte des marches et des fatigues qu'elle a eu à supporter dans son expédition. Le nombre des blessés ou malades, laissés à Mascara, ou ramenés à Mostaganem, n'excède pas 400. La division ne s'est pas avancée jusqu'à Saïda parce qu'elle a appris que ce fort a été évacué et détruit entièrement. Elle a cru plus utile de se mettre à la poursuite de la grande tribu de Hachem, à laquelle Abd-el-Kader appartient par sa naissance et qui a été la première à reconnaître le pouvoir de l'Emir. Jamais jusqu'à ce jour cette tribu n'avait eu à souffrir des maux de la guerre et elle a toujours été la plus ardente à rompre la paix. Poursuivie pendant plusieurs jours, elle s'est refugiée sur les confins du désert; sa cavalerie, qui s'élève à 3,000 hommes environ, a couvert la retraite en faisant le coup de fusil; elle a éprouvé quelques pertes. Le corps d'expédition s'est alors occupé à recueillir les moissons dans la plaine de Eghrers, afin d'approvisionner Mascara de grains et de paille. Il a en même temps songé aux travaux que nécessite notre établissement à Mascara: il est parvenu à trouver dans le voisinage des meules de pierre et sous peu de jours nous aurons des moulins qui suffiront à faire de la farine pour la consommation d'une division de 8,000 hommes. Nos affaires sont bien; mais nous n'avons encore obtenu la soumission d'aucune tribu. La division est repartie hier pour Mascara avec un convoi considérable. Elle doit dans sa route enlever des provisions pour quinze jours et les transporter à Mascara.

### ESPAGNE.

On lit dans le *Phare des Pyrenées* du 7 juillet:

"D'après de nouvelles instructions adressées au préfet du département par le ministère de l'intérieur, un grand nombre de prêtres et de réfugiés carlistes ont reçu l'ordre de quitter l'arrondissement et de s'éloigner de la frontière. Monseigneur Adriani, ainsi que de Pampelune et M. de Arellano, vice nonce du Pape à Madrid depuis plusieurs mois, ont reçu leurs passeports pour l'intérieur du royaume.

"Si l'on en croit des lettres de Madrid du 3 juillet au soir, les deux chambres espagnoles doivent se réunir le 5 ou le 6 afin de nommer le tuteur de la jeune Reine. On croit que Arguelles sera choisi pour ce poste.

### SARDAIGNE.

La *Gazette* de Lausanne du 6 juillet, publie l'article suivant: "Le roi de Sardaigne profitant de la lenteur de la France à étendre ses relations commerciales avec la Suisse-Française se dispose à la déposséder des avantages que lui donne le transit entre Genève et la Méditerranée; il va faire construire sur le territoire de la Savoie un chemin de fer qui transportera rapidement et à peu de frais les marchandises de Genève de la mer aux environs de Lyon et vice versa. Les ingénieurs français ont dépensé beaucoup de temps et de talent pour dresser les plans admirables afin de rendre le Haut-Rhône navigable de Lyon à l'extrémité du Lac de Genève, mais leurs plans ne seront pas mis de long-temps à exécution. Le roi Charles Albert doit faire prochainement un voyage en Savoie, et il est probable que le chemin de fer sera immédiatement entrepris. On pense que Genève prendra des actions pour une somme considérable dans cette utile entreprise.

### ORIENT.

VIENNE, 2 juillet.—Des lettres de Constantinople arrivées en dix jours confirment la nouvelle de la soumission définitive du pacha, qui a eu lieu solennellement le 10 juin. Méhémet Ali a envoyé une remise de dix mille bourses, en avance sur le tribut dont le montant sera fixé par la Porte, et sur les instances du vice roi, le sultan a été décidé à annuler trente mille bourses sur le chiffre du tribut par le dernier Hatti sherif. Le navire à vapeur qui apportait la réponse de Méhémet Ali au firman du 1er juin est arrivé à Constantinople le 21 du même mois, aussitôt Rifaat Bey s'est empressé d'en aller porter la nouvelle à l'Internonce d'Autriche. Un nouveau firman a été immédiatement expédié à Alexandrie pour annoncer à Méhémet Ali que, grâce à la réduction accordée par le sultan, le tribut resterait fixé à cinquante mille bourses.

LONDRES, 14 juillet.—La convention concernant le détroit des Dardanelles et le Bosphore a été signée hier au ministère des affaires étrangères par les plénipotentiaires d'Autriche, de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie et de Turquie, cette convention avait été arrêtée depuis longtemps, mais la signature en avait été retardée jusqu'au moment où il serait connu si Méhémet Ali avait accepté le firman du sultan. La signature de cette convention mettra fin au schisme existant entre la France et les quatre puissances, et sera une sécurité de plus à la continuation de la paix que chaque puissance européenne est si fortement intéressée à conserver.

Les ratifications de cette convention seront échangées aussitôt qu'elle seront de retour des différens cabinets.

L'objet de cette convention est de rendre général aux cinq puissances l'engagement qui existe entre la grande Bretagne et la Turquie aux termes du Hunkiar, du traité de 1809, par lequel le sultan déclare son intention de fermer les deux détroits aux vaisseaux de guerre de toutes les nations, ainsi longtemps que la Turquie sera en paix.

La *Gazette d'Augsbourg* du 4 du courant affirme que la Russie concentre des forces considérables dans la Bessarabie. Les hommes de guerre pensent que l'empire turc est prêt de tomber, et les Boyards de la Moldavie et de la Walachie regardent la Russie comme l'héritière naturelle de leur pays. Ils pensent cependant qu'on en formera un royaume indépendant à la tête duquel on placerait le duc de Leuchtenberg. Si ces conjectures sont bien fondées, dit cette même gazette, malgré tous les protocoles l'Orient sera le théâtre de révolutions importantes.

Le *Courrier Français* dit que la question d'Orient est entrée dans une nouvelle phase qui ne sera pas la moins curieuse. Il est certain qu'en conséquence du soulèvement de l'Arabie et du danger auquel les villes saintes sont exposées, le sultan a accordé le gouvernement de cette province au Pacha d'Egypte. Il lui donnera un prétexte pour maintenir son armée, et très probablement l'état des affaires de Syrie obligera à rendre également à Méhémet Ali le gouvernement de cette province.

CANDIE, 14 juin 1841.—Les montagnes de Sfakia viennent d'être le théâtre d'un combat où tout l'avantage est resté aux insurgés. Les Turcs s'étaient engagés dans ces montagnes, lorsque, le 4 courant, leur arrière garde fut attaquée si vigoureusement qu'elle ne put soutenir le choc. Les insurgés occupaient le sommet des montagnes d'où ils faisaient rouler sur leurs adversaires des rochers et des arbres; ceux-ci étaient hors d'état de faire grand mal à un ennemi presque invisible. Un détachement de 200 Arabes fut pris dans un défilé et obligé de poser les armes. Les Turcs ne furent pas plus heureux sur les autres points; ils trouvèrent partout une invincible résistance et furent obligés de battre en retraite. La perte des insurgés a été d'environ 3 à 400 hommes tandis que celle des Turcs, y compris les prisonniers, a dû être de 1000 à 1200.—Un autre engagement général a eu lieu le 13. Pendant un instant les Turcs parurent avoir le dessus: ils s'étaient emparés de plusieurs positions avantageuses; mais ils en furent promptement délogés par l'intrépidité de leurs adversaires et se virent contraints de se retirer sur Wassa. Les chrétiens ont maintenant quatre canons, enlevés à l'ennemi, et ils disent en plaisantant qu'ils les doivent à la magnanimité du Sultan et à l'humanité de son serviteur Tahir pacha.—Chaque jour il arrive à Candie de nouveaux déserteurs de Péloponèse qui viennent porter secours à leurs frères; on compte parmi eux un certain nombre d'Allemands. Ils sont assez nombreux déjà pour former des corps particuliers; et celui des Spartiates, qui connaît déjà parfaitement la guerre dans les montagnes, rend de grands services à l'armée Candiote.

—Une lettre de la Candie du 18 juin parle des deux engagemens du 4 et du 13 racontés dans la lettre qui précède et présente les faits d'une façon un peu différente: elle prétend que le 4, après une escarmouche assez vive les insurgés furent obligés de se retirer dans les montagnes. Quant à l'affaire du 13, elle affirme que le combat bien qu'assez acharné n'a eu aucun résultat décisif; la victoire ne s'est prononcée pour aucun parti.

—La sympathie qu'excite en Grèce l'insurrection Candiote, a donné à quelques uns des chefs de cette insurrection l'idée d'en appeler aux Philhellènes français; ils seront donc adressés à M. J. G. Eynard, qui a joué un certain rôle lors de la révolution grecque, et M. Eynard s'est empressé d'écrire aux membres de l'ancien comité grec de Paris pour réveiller leur zèle en faveur des Candiotes qui combattent aujourd'hui, comme le faisaient naguère les grecs, pour leur indépendance et leur religion. "Il me paraît impossible, dit M. Eynard, de rester sourd aux cris de détresse de ce peuple infortuné. Si la politique européenne, par suite des engagemens pris avec la Porte, ne peut pas venir à son aide, que le sentiment d'humanité, qui existent dans le cœur du peuple, accomplisse ce que ne pouvent pas faire les gouvernemens. Une insurrection de quelque genre qu'elle soit est toujours déplorer; mais celle de Candie a éclaté, et les Turcs s'apprêtent à égorger des malheureux qui ne demandent que la liberté, n'est-il pas de notre devoir de les secourir? Formons donc de nouveaux comités philantropiques; les rois chrétiens ne peuvent nous blamer, et puisqu'ils nos ont permis jadis d'aider les grecs, ils ne s'opposeront pas aux efforts que nous tenterons pour sauver les chrétiens d'Orient." Cette lettre est adressée par la voie du *Journal des Débats* à MM. de Chateaubriand, de Broglie, St. Aulaire, Sébastiani, Villemain, duc d'Harcourt, Benjamin Delessert, etc. qui firent parti jadis du comité grec.

—Les souscriptions ouvertes en faveur des insurgés Candiotes ont déjà produit des sommes assez fortes: 15000 drachmes ont été recueillies à Athènes; 10,000 à Syra et Marseille a donné 80,000 francs.

### JAMAIQUE.

Par l'arrivée à New York du brick Emma, on a reçu des journaux de Kingston jusqu'au 3 juillet. Le bâtiment de transport de S. M. B. Apollo était parti le 25 juin de Montego Bay (Jamaïque) pour Québec, ayant à bord le 68e. régiment.

S'il faut en croire le *Jamaica Despatch* du 3 juillet, le temps était remarquablement favorable pour les récoltes, surtout pour les paroisses de Ste. Marie, Clarendon et St. Thomas.

### CUBA.

Le *Cornwall Chronicle* dit que pendant la seconde quinzaine de juin, les pluies ont été si fortes et si continues dans la partie méridionale de l'île de Cuba, que les eaux y ont fait de grands ravages. Des maisons ont été emportées, et beaucoup de bestiaux tués. On a même à déplorer la perte de plusieurs personnes qui ont péri dans l'inondation.

Le dommage est d'autant plus grand que la pluie était accompagnée de coups de vent très violents. La ville de Principe était presque submergée.

Nous donnons ces nouvelles telles que nous les trouvons dans l'extrait du *Cornwall Chronicle* publié par le N. Y. *Com. Advertiser* du 29 à cause de leur importance. Mais nous devons faire remarquer que la correspondance de St. Jago de Cuba du 7 juillet, c'est-à-dire postérieure de six jours au moins à ces nouvelles, et que nous avons mentionnée dans l'Abeille du 6 n'en dit pas un mot.

### NOUVELLE GRENADE.

Il résulte de nouvelles reçues de la Nouvelle-Grenade, par la voie de la Jamaïque, qu'une contre-révolution avait eu lieu à Carthagène en faveur du gouvernement général.

On ne saurait dire quel degré de confiance mérite tant ces nouvelles; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les insurgés sont allés à la Jamaïque pour chercher des armes et des munitions qu'ils en ont obtenu.

### SALUBRITE DE LA VILLE.

Pendant la semaine qui est terminée le samedi à midi, le bureau de santé a annoncé qu'il y a eu 57 décès; ce qui constitue une diminution de 25 sur les décès de la semaine précédente. Sur ces 57 morts il y avait 27 adultes blancs et 6 adultes de couleur, 21 enfans blancs et 3 enfans de couleur. Il n'y a eu cinq décès provenant de fièvre jaune; encore deux de ces cinq sont contestés. Le Bureau de Santé a adopté samedi les résolutions suivantes:

### BUREAU DE SANTE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—7 août 1841.

D'après une résolution adoptée aujourd'hui par le Bureau de Santé je suis chargé de publier ce qui suit:

Le nombre total des décès provenant de fièvre jaune rapportés au bureau pendant la semaine finissant aujourd'hui à midi ne s'élève qu'à 5, dont 4 adultes et un enfant, le tout blanc.

Sachant que le public s'est parfois alarmé sur ce sujet, le bureau croit devoir déclarer que, d'après tous les informations qu'il a pu obtenir, il n'y a point de fièvre, parce que la maladie n'a pris encore le caractère épidémique.

Le bureau continuera de temps en temps, et lorsque les circonstances pourront l'exiger, à donner des informations au public sur la santé et à recommander en même temps de prendre toutes les mesures de précautions les plus capables de maintenir un bon état sanitaire.

Par ordre du Bureau de Santé.
S. W. WATERS, secrétaire.

Décédé hier matin à 6 heures, JOSEPH GUSTAVE RENAUD, âgé de trois ans. Les amis et connaissances de sa famille sont invités d'assister à son enterrement qui a lieu aujourd'hui à 8 heures. Son convoi partira de la maison entre Conti et Français.

De la part de sa famille.

Il y aura aujourd'hui, à six heures, une messe à l'église St. Ferdinand, une vente des effets de M. Luc Batz, les St. Julien, Haut Brion et [illegible] rue entre les rues Victoire et Moreau.

## COMMERCIAL.

[illegible]

## LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

## PROSPECTUS DU JOURNAL LA LOUISIANE.

Une société de jeunes gens a résolu d'établir un journal dont tout le monde aura lieu l'entreprise nécessité. Chacun par son pays être l'organe de leur pensée auprès du public, le soussigné se charge de l'administration du journal et répond de la position future de cet établissement [illegible]. Le soussigné travaillera avec zèle à l'accomplissement de l'œuvre éminemment patriotique à laquelle chacun est appelé à prendre part.

[illegible]

NUMA DUFOUR.

## SANGSUES.

[illegible]

## AMUSEMENTS.

### BALS A MANDEVILLE.

Le soussigné a l'honneur d'informer respectueusement le public qu'il donnera des bals à Mandeville à l'hôtel de M. Davis tous les samedis à compter de samedi prochain, 7 du courant.

L'orchestre sera bien composé et exécutera toutes les contredanses, valses et galops les plus nouveaux.

N. B. Le prix de la souscription pour les quatre premiers bals est de $6.

Les personnes qui ne sont pas souscripteurs et qui désireront faire partie du bal payeront $2 par soirée.

N. LEHMANN, 160, rue St-Louis.

Une liste de souscription est ouverte chez M. Lehmann, à son domicile ci-dessus, et une autre à l'hôtel Davis, à Mandeville. 4 août

### BAL AU PONT DU BAYOU ST. JEAN.

Les mercredis et samedis de chaque semaine.

Le premier bal aura lieu mercredi prochain, 4 août, au [illegible] de M. Salvetty, où l'on trouvera des meubles choisis. L'orchestre sera dirigé par M. Cabiol.

Prix par Cavalier .......... $1
Le bal commencera à 8 heures. 3 août

A VENDRE à ce bureau et chez MM. les libraires Français:

### LE GENDRE

Par M. Chas. De Bernard.

Feuilleton publié à Paris dans le *Siècle* et reproduit par l'*Abeille*.

Prix .......... 50 cents

### MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

*Conseil de la Municipalité No. 1.*

Séance du 24 mai 1841.

RESOLU qu'à l'avenir il est et demeure défendu de bâtir en bois, ou de faire aucune réparation, quelconque à aucune bâtisse ou bois dans les limites du carré de la ville [illegible].

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 26 mai 1841.
(Signé) WM. FREREY, Maire.
Pour copie conforme, S. W. WATERS.

### MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 21 juillet 1841.
[illegible] WM. FREREY, Maire.
Pour copie conforme, S. WATERS, Secrétaire.

### MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le 21 Juillet 1841.

AVIS aux Entrepreneurs.—En vertu de la précédente résolution du Conseil de la Municipalité No. 1, adoptée le 19 juillet courant, avis est par le présent donné que des propositions cachetées pour l'entreprise ci-dessus spécifiée, seront reçues par mon précédent quinze jours, à compter d'aujourd'hui.

22 juillet—15 WM. FREREY, Maire.

### FABRIQUE DE COTON.

*Coton à Nègre de Whitney.*

[illegible]

BENJ. WHITNEY, 176, rue Tchoupitoulas.

### AVIS AUX MAITRES DE PENSION, PROPRIETAIRES D'HOTELS ET DE BAINS, CAPITAINES DE STEAMBOATS, RESTAURATEURS ET COIFFEURS.

### BLANCHISSERIE A LA VAPEUR,

Etablie au village d'Alger, de l'autre bord du fleuve, tout près du quai du ferry de la 3me. municipalité.

[illegible]

### TRESORERIE DE LA 1ère MUNICIPALITE.

[illegible]

J. F. DUGARRY, Trésorier de la 1ère Municipalité.

[illegible]

### AVIS.

[illegible]

### AVIS AUX ENTREPRENEURS.

[illegible]

### CHANGEMENT DE DOMICILE.

LOUIS GAUNOT, successeur de Grenier, doreur, [illegible].

### UNE PARFAITE COIFFEUSE A VENDRE.

[illegible]

### A VENDRE.

[illegible]

### DISSOLUTION.

[illegible]

H. M. HART. A. C. LABATT. B. HART.

## VENTES A L'ENCAN.

### VENTE PAR COLIS PAR VINCENT & DEFERIET.

Il sera vendu lundi prochain, 16 du courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan,

TROIS CENT CINQUANTE CINQ COLIS de MARCHANDISES SECHES, [illegible]

### PAR ANTHONY FERNANDEZ.

LUNDI prochain, 9 du courant, à 5 heures du soir, dans la rue des Champs Elysées [illegible]

### PAR F. E. TRICOU.

Jean Dufour, contre ses créanciers.

[illegible]

### VENTES DE SHERIF.

[illegible]

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]